

**Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**  
**« LA GOUTTE D'EAU »**  
**ADHESION 2026**

*Partie à lire et à conserver par l'adhérent*

Les objectifs de notre association :

-monter un partenariat entre des producteurs et des consommateurs basé sur la livraison régulière de produits définis moyennant un abonnement payable d'avance.

-favoriser une agriculture durable , socialement équitable et écologiquement saine.

-regrouper des consommateurs désirant se nourrir de produits frais, de bonne qualité et ayant du goût.

La cotisation annuelle allant jusqu'en décembre sert à couvrir les frais de photocopies, d'envoi de courrier et de téléphone, des assemblées générales, de relation avec les producteurs, etc...

En adhérant, vous êtes informé(e) que cette association fonctionne sur le mode **du partage des tâches et du bénévolat. Contribuez** par votre présence, votre confiance et **vos participation** à poursuivre cette action de maintien et de développement de l'agriculture paysanne. D'avance merci !

Toute personne adhérant à l'association

**S'ENGAGE A PRENDRE CONNAISSANCE :**

- DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne,
  - DU REGLEMENT INTERIEUR\* de l'association
- *Visibles sur le site*

et **A LES RESPECTER.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ membre du CA de l'Association

pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de « LA GOUTTE D'EAU » déclare avoir reçu

de M

la somme de 10€ ----- 5€ ( du 1/09 au 15/11)

en règlement de la cotisation annuelle allant jusqu'à la fin de l'année civile.

Payé par :  chèque

Espèces

Fait à , le \_\_\_\_\_

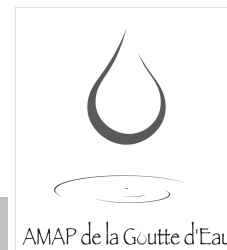
Signature : \_\_\_\_\_

Sites Web : [www.amap-goutte-eau.fr](http://www.amap-goutte-eau.fr)

<http://amap49.org>

courriel : [contact@amap-goutte-eau.fr](mailto:contact@amap-goutte-eau.fr)

**ADHESION 2026**  
**(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)**



Partie à remplir lisiblement

Je soussigné(e) :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Email :

**Merci d'entourer les contrats souscrits ou souhaités.**

Légumes, pain, œufs, fromage de brebis, fromage de chèvre, produits lait de vache, galettes, pommes, farine, miel, fruits corses, volailles, merguez, porc, viande bovine, poissons, champignons, châtaignes, huile colza, lentilles

demande à adhérer

renouvelle mon adhésion à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de « LA GOUTTE D'EAU »

**Je m'engage à participer comme « permanent » aux distributions par saison ( à la demande des producteurs).**

**Je m'engage A PRENDRE CONNAISSANCE :**

- DES CHARTES des AMAP et de l'agriculture paysanne,
- DU REGLEMENT INTERIEUR de l'association

et **à LES RESPECTER.**

Le montant de la cotisation annuelle est de 10 euros. Il couvre l'année suivante à partir du 15 novembre. (**chèque à l'ordre de AMAP DE LA GOUTTE D'EAU**)  
Pour les nouveaux adhérents du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre cotisation de 5€.

Payé par CB ou en espèces

Fait

le :

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:**

**Comment avez-vous connu l'AMAP de la Goutte d'Eau ?**

( à remettre exclusivement (bulletin d'adhésion + chèque) à Bernadette Faligant, 21, lotissement des Moulins, Brain/Authion, 49800 Loire Authion **ou sous le préau.**